**CONSEIL D’ETABLISSEMENT DU 31 JANVIER 2017**

* **Ordre du jour :**

 - Le lien école-paroisse ; le projet pastoral

* Point sur les travaux
* Bénédiction du 4 mars
* Questions diverses

**Etaient présents :**

* **Enseignantes**
	+ - Candice Kermen
		- Gwënola Gérard
		- Régine Valotaire
		- Elisabeth Lepelletier
		- Stéphanie Charil
* **Personnel**
* **APEL**
	+ - Virginie Gaigeot
		- Nathalie Loison
* **OGEC**
	+ - Sandra Chatellier
		- Céline Lamazure
* **Paroisse**
	+ - Père Sicot
		- Annie Bousseau

**Absents excusés** : Isabelle Tual, Sylvie Régnier, Jessica Geslin, Rachel Bodin

1. **Le lien école-paroisse – Le projet pastoral**
	* Lien école-paroisse pour la catéchèse
		+ Une baisse des inscriptions en CE1 est constatée ; il est possible que les parents ne soient pas suffisamment informés. Des actions peuvent être conduites à l’école pour rendre la paroisse plus « visible » et mieux informer les parents :
			- Ajouter une page paroissiale sur le site de l’école (avec des infos sur la catéchèse).
			- Participation de la paroisse aux Portes Ouvertes et au café de rentrée.
			- En juin, présenter la catéchèse paroissiale aux CP et aux parents à la sortie de l’école.
	* Projet Pastoral
		+ Le projet actuel, inclus dans le projet d’établissement, est très succinct. Un outil de relecture fourni par la DDEC permettra à l’équipe pédagogique de faire un état des lieux qui servira à réécrire le projet pastoral de l’établissement.
		+ La démarche synodale initiée par l’évêque s’étendra du 4 février 2017 au 4 février 2018. Elle propose de créer des « fraternités synodales » (équipes de 4 à 8 personnes) dans les paroisses mais aussi dans les établissements scolaires afin de débattre, échanger et faire des propositions concrètes sur la vie de l’Eglise d’Ille-et-Vilaine. Après cette année de réflexion, l’évêque enverra une lettre pastorale définissant les grandes orientations pour l’Eglise 35. Ces réflexions pourront « alimenter » le projet pastoral de l’école.
2. **Travaux – accès à l’école**
	* Les classes de CM2 déménageront vendredi 10 février dans leurs nouveaux locaux. Les récréations n’auront plus lieu que sur la grande cour.
	* Le pôle administratif sera transféré un peu plus tard.
	* Circulation dans l’établissement : l’accès côté mail sera conservé mais les enfants seront récupérés par les parents sur la grande cour. Un cheminement délimité par des barrières sera créé devant les bureaux actuels.
	* Ces changements feront l’objet d’une info dans la note aux familles de février.
3. **Portes Ouvertes et bénédiction du 4 mars**
	* 9H – 11H30 : Portes Ouvertes pour l’ensemble de l’école ; pot et associations dans le réfectoire des maternelles.
	* 11H30 : Bénédiction de l’école maternelle
		+ - Accueil dans la cour de la maternelle
			- Ruban sur la cour
			- Visite rapide pour les personnes ne connaissant pas l’école
			- Temps de bénédiction dans la salle de jeux
			- Discours des officiels (CE, LL, OGEC, APEL, Elus, DD, Evêque)
			- Visite des classes de CM2 et du pôle administratif rénovés.
			- Pot au réfectoire des primaires
4. **Informations diverses**
	* Une ouverture de classe élémentaire est espérée ; verdict le 8 février. Si l’ouverture était confirmée, l’ancienne classe de GS accueillerait la 10ème classe.
	* Rappel des dates de l’A.P.E.L.